Communiqué du SNFOLC 35

Le 24/11/26

VICTOIRE AU LYCÉE DESCARTES À RENNES : ÉCHEC DES DEUX CONSEILS DE DISCIPLINE

Ce soir, mardi 24 novembre 2026, se tenaient deux conseils discipline au lycée Descartes à Rennes, premiers conseils qui visaient à sanctionner des élèves mobilisés dans le cadre de la lutte des lycéennes et des lycéens pour obtenir de meilleures conditions de travail. Durant les mois d'octobre et de novembre jusqu'aux vacances d'automne, les élèves de ce lycée ont bloqué tous les matins leur établissement scolaire, organisant des assemblées générales pour discuter des revendications. Un sondage en ligne avait même été organisé durant les congés pour décider de la suite ou non des blocages. La poursuite des blocus ayant reçu un vote majoritaire, les élèves ont donc repris leur mobilisation au retour des vacances scolaires.

Ce soir, mardi 24 novembre à Rennes, deux élèves du lycée Descartes passaient en conseil de discipline, après avoir été placés en mesure conservatoire à partir de vidéos qu'ils n'ont pas eu le droit de consulter à ce moment-là.

Les lycéennes et les lycéens du lycée Descartes ont protesté contre la tenue de ces conseils de discipline, organisés dans un lycée connu dans tout le département pour le caractère paisible et pacifique de ses blocus. Les élèves ont appelé à un sitting dès 17h ce soir devant la DSDEN, là où avaient été délocalisés les deux conseils de discipline.

Ce rassemblement a réuni plus de 200 personnes. Des jeunes de différents lycées, mais aussi des personnels, des parents, des organisations syndicales, dont le SNFOLC 35, venu également avec des camarades de l'interpro. Car ce que vivent les lycéens et les lycéennes concerne tout le monde. C'est la jeunesse de notre pays qui se bat depuis plusieurs mois pour se faire entendre.

Ce soir, les deux conseils de discipline se sont déroulés dans une DSDEN vidée de ses personnels dès 16h30, sous haute tension. Le sitting était impressionnant et émouvant par la solidarité qui s'en dégageait. L'internationale a été entonnée, sous les fenêtres de la DSDEN, en soutien aux élèves convoqués.

Après plus d'une heure trente pour chacune des deux instances, les verdicts sont tombés, identiques : 3h de mesure de responsabilisation. Pas d'exclusion, ni définitive, ni temporaire, ni avec sursis.

Lors de ces conseils de discipline, les votes des représentants des parents d'élève et des personnels qui y siégeaient ont pesé dans la balance. C'est bien l'unité des parents, des personnels et des élèves qui a triomphé ce soir. Une solidarité essentielle.

Le 13 novembre dernier, le ministre de l'Intérieur et le ministre de l'Éducation nationale ont signé un télégramme adressé aux recteurs, aux DASEN et aux préfets, afin d'appliquer les plus sévères sanctions à l'encontre des lycéennes et des lycéens mobilisés ainsi qu'à l'encontre des personnels solidaires de leurs

revendications. Depuis une dizaine de jours, les recteurs et DASEN sont donc appelés à enjoindre les chefs d'établissement à réunir les membres des conseils de discipline.

L'Ille-et-Vilaine n'a pas échappé à ces directives. Mais force est de constater que la stratégie répressive n'a pas fonctionné ce soir : les verdicts tombés sont un véritable camouflet pour les services de la DSDEN. Camouflet qui invite nécessairement à l'abandon des autres conseils de discipline déjà programmés dans ce lycée, ainsi qu'à l'abandon de tous les autres.

Le SNFOLC 35 s'oppose à la répression qui s'abat sur la jeunesse en lutte. Les lycéennes et les lycéens doivent pouvoir porter leurs revendications, sans lacrymo, sans coup de matraque, sans arrestation, sans verbalisation, sans intimidation, sans garde à vue, sans menace de sanction, sans conseil de discipline !

Le SNFOLC 35 demande l'abandon de tous les conseils de discipline programmés, et l'amnistie des élèves ayant déjà reçu des sanctions. La répression n'est pas une réponse !

Si le Ministre avait répondu aux revendications, nous ne vivrions pas une telle situation. Rappelons que, depuis le début de la mobilisation, le nombre d'élèves blessés est sidérant : Laurent Thinès, chirurgien, a recensé 100 mutilés en un mois (mains ou doigts arrachés, éborgnements...) ; ce lundi 23 novembre, Édouard Geffray lui-même annonçait que près de 100 élèves avaient été blessés rien que la semaine précédente.

Si le Ministre avait répondu aux revendications, nous ne vivrions pas une telle situation. Les élèves pourraient bénéficier d'une scolarité complète, comme se doit de l'assurer le service public d'éducation. Les élèves et les personnels ne seraient pas mis en danger.

Monsieur le Ministre, que vous faut-il de plus ?

Le SNFOLC 35 continue de revendiquer :

- **les postes nécessaires en enseignants, personnels de vie scolaire, Psy-en, infirmières, AESH…**
- **la baisse du nombre d'élèves par classe et l'ouverture des classes nécessaires ;**
- **un plan d'urgence d'investissement pour la rénovation du bâti scolaire ;**
- **l'abandon de la réforme Blanquer des lycées, la fin de Parcoursup, et la création des places suffisantes à l'université pour permettre aux bacheliers de s'inscrire dans la filière de leur choix ;**
- **le droit pour les élèves à se réunir librement pour faire remonter leurs demandes, et qu'ils soient entendus et écoutés ;**
- **l'arrêt immédiat de la répression policière et administrative de la mobilisation.**